

Le stage de troisième

Les élèves de 3ème doivent réaliser un stage obligatoire (séquence d'observation en milieu professionnel) pour découvrir le monde économique et professionnel. Ce stage est souvent vécu par les élèves, les familles, les professionnels et les équipes d'établissement comme une contrainte dont l'intérêt est minime. Il constitue pourtant un dispositif qui, bien préparé et accompagné, peut se révéler très utile pour l'élève.

Objectif : découverte de l'entreprise et du monde professionnel

- Approcher la **réalité du monde du travail** ;
- Mettre en application les **codes de comportement** attendus ;
- Rencontrer des professionnels et **échanger** avec eux ;
- **Découvrir un/des métier(s)**.

Préparation :

Mobiliser **l'heure de vie de classe** avec les élèves pour :

- Préparer quelques **questions** à poser à un professionnel afin de découvrir son métier (à utiliser pendant le stage en entreprise) ;
- Elaborer une **charte** « quel comportement adopter pendant le stage ? » : ponctualité, assiduité, politesse, tenue vestimentaire, être curieux : poser des questions !
- Partager une grille donnant des **pistes d'observation** pendant le stage.
- Présenter la manière dont se fera la restitution (rapport, oral, ...) en précisant les attentes (par exemple : le rapport de stage doit dépasser la simple description mais doit comporter un prolongement sous forme de quelques questions que l'élève a pu se poser, etc.)

Afin d'aider les élèves dans leurs démarches de recherche de stage, un « partenariat » entre le collège et des entreprises locales serait pertinent. Cela suppose qu'un **réseau** de contacts soit constitué à cette fin (en mobilisant les entreprises mais aussi les familles).

Pendant le stage :

Un **contact** entre un enseignant de l'élève et l'entreprise (appel téléphonique ou mail) permet de témoigner de l'intérêt apporté au stage de l'élève et à son suivi.

Pistes de travail pendant la période de stage :

- **Participation** de l'élève à certaines activités de l'entreprise ;
- Tenue quotidienne d'un **journal de bord**, afin de noter les observations réalisées et les questions que l'élève a pu se poser ;
- **Recueil d'informations** (organisation et fonctionnement de l'entreprise, brève description des différents métiers observés lors du stage, focus sur l'un des métiers (conditions de travail, qualités requises pour exercer ce métier, évolutions du métier...), en expliquant ce choix et en s'appuyant sur un entretien avec une personne exerçant ce métier).

Après le stage :

La **restitution** peut se faire sous des formes diverses, complémentaires :

- Un **rapport de stage**. Dans ce cas, il est nécessaire de donner un canevas en amont ;

- Une **présentation orale** des observations faites lors du stage : ce que l'élève a découvert, aimé, ou ce qui l'a surpris, ... Il est souhaitable, quand c'est possible, d'associer les parents au « jury ».

Le stage constitue une partie du **travail sur l'orientation**. Les élèves qui souhaitent présenter le « parcours avenir » à l'oral du DNB peuvent ainsi inclure le travail réalisé autour du stage dans leur présentation orale.

Quelques pistes envisagées :

- Pour certains élèves, il pourrait être pertinent de ne pas effectuer la totalité du stage dans une seule entreprise, mais de le **réaliser dans deux ou trois entreprises différentes**, afin de leur permettre de se faire une idée plus large du monde du travail ;
- Pour d'autres élèves, un [stage d'immersion en lycée professionnel](#) pourrait remplacer avantageusement le stage en entreprise afin de les éclairer dans leurs choix d'orientation ;